

FORMATION CACES



Durée de la formation / examen : 3 JOURS

PROGRAMME

- ✓ Connaissance de base du code de la route,
- ✓ Connaître la réglementation, textes en vigueur, recommandations,
- ✓ Les différents organes de prévention,
- ✓ Devoirs et responsabilités des différents intervenants,
- ✓ Technologie et connaissance de l'engin de chantier,
- ✓ Risques inhérents au fonctionnement de l'engin,
- ✓ Les règles de conduite,
- ✓ Classification et technologie des principaux types d'engins,
- ✓ Connaître les principaux risques et règles de sécurité.

OBJECTIFS

- ✓ Être capable de contrôler, vérifier, circuler, utiliser l'engin de chantier de la catégorie visée en toute sécurité,
- ✓ Réussir les tests théoriques et pratiques du CACES selon la catégorie visée afin d'obtenir l'autorisation de conduite.

- **Pédagogie et moyens** : Animation par le formateur à l'aide d'un support vidéo projeté. Alternance d'apports théoriques et d'échanges, étude de cas et mise en situation. Mise en pratique par la réalisation de manœuvres sur une aire dégagée.
- **Suivi et évaluation** : Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation, certificat CACES pour la catégorie visée en cas de réussite aux examens.
- **Encadrement – Formateur** : Nos formateurs possèdent les diplômes, titres et expériences pédagogiques requises.

○ **Public concerné** :

Salarié en charge de conduire un engin de chantier

○ **Pré-requis** :

Compréhension orale et écrite du français.
Aptitude médicale.